



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer



CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS
ELEEC
Session 2016



DOSSIER SUJET
CORRIGE



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LINTERCOM
LISIEUX · PAYS D'AUGE · NORMANDIE



Durée : 5 heures



Lycée des métiers Paul CORNU Lisieux
Lycée des métiers Jean GUEHENNO Flers
Lycée CURIE-COROT Saint-Lô



ORGANISATION DU SUJET

	Problématiques	Compétences évaluées
Problématique générale La ville de Lisieux et LINTERCOM affichent leur engagement pour atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique. Ainsi tous les projets d'équipements neufs ou rénovés de la ville de Lisieux doivent permettre des gains de consommation et prendre en compte leur impact environnemental.	Partie A Chaufferie bois	Préparer l'opération d'installation et de mise en service d'une pompe de recyclage. C1-3 Décoder les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage C2-2 Compléter les plans, schémas, plannings et devis C2-7 Configurer les éléments de l'ouvrage C3-2 Argumenter auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue. C5-2 Établir la liste des matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif, appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs C5-3 S'assurer de la disponibilité des matériels, de l'outillage, des appareils de mesurage et de contrôle et des équipements de protection collectifs.
	Partie B Centre aquatique	Déterminer une solution technologique contribuant à la réalisation de gain de consommation d'eau. C1-3 Décoder les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage C2-1 Traduire en solutions techniques les besoins du client C2-2 Compléter les plans, schémas, plannings et devis C2-7 Configurer les éléments de l'ouvrage C3-1 Argumenter les solutions retenues relatives aux plans, schémas, plannings, devis, liste des matériels, outillages et consignes de sécurités en vue de la constitution du dossier de réalisation C3-2 Argumenter auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue C5-1 Proposer un matériel remplissant les mêmes fonctions qu'un appareil à remplacer. C5-2 Établir la liste des matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif, appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs
	Partie C Salle multi-activités	Préparer l'opération d'installation et de mise en service d'un compteur d'énergie et d'une horloge programmable. C1-3 Décoder les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage C2-2 Compléter les plans, schémas, plannings et devis C2-7 Configurer les éléments de l'ouvrage C3-2 Argumenter auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue C5-2 Établir la liste des matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif, appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs
	Partie D Eclairage du chemin des Buissonnets	Préparer l'opération de changement de lampadaires dans le chemin des Buissonnets. C1-3 Décoder les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage C2-1 Traduire en solutions techniques les besoins du client C3-1 Argumenter les solutions retenues relatives aux plans, schémas, plannings, devis, liste des matériels, outillages et consignes de sécurités en vue de la constitution du dossier de réalisation C3-2 Argumenter auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue C5-2 Établir la liste des matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif, appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs C5-5 Attribuer à chaque équipier, en fonction de ses compétences spécifiques et de son titre d'habilitation, les activités professionnelles prévues au planning.

SOMMAIRE

PARTIE A : Chaufferie bois	Page DS 4
PARTIE B : Centre aquatique	Page DS 9
PARTIE C : Salle multi-activités	Page DS 16
PARTIE D : Éclairage du Chemin des Buissonnets	Page DS 20

NOTICE A L'ATTENTION DES CORRECTEURS

L'évaluation des candidat(e)s prend en compte le niveau d'acquisition des compétences traitées pour chaque question (selon le référentiel du baccalauréat professionnel ELEEC)

Ce niveau d'acquisition se traduit par le chiffrage suivant :

- . **0** → la compétence n'est pas acquise
- . **1** → la compétence est très partiellement acquise
- . **2** → la compétence est partiellement acquise
- . **3** → la compétence est acquise

Le niveau d'acquisition est évalué au regard de l'indicateur de performance indiqué au voisinage du tableau figurant à côté de chaque question. Le correcteur doit cocher la case correspondant au niveau d'acquisition estimé. Dans le cas où une question n'est pas traitée par le (a) candidat(e), la case **NT** doit être cochée.

Exemple A1.1

	NT	C1.3
	0	
	1	
	2	
	3	

Indicateur de performance

Repère de la question

Repère de la compétence évaluée

La valeur des tensions est correctement identifiée

Partie A : Chaudière bois N°2

MISE EN SITUATION

Au départ de la chaudière, l'eau est chauffée à « haute température » (entre 80 et 105°C). Cette eau circule dans le réseau de chauffage du quartier et revient à la chaudière à une température < 80°C.

Une température trop basse du retour d'eau en chaudière provoque une condensation dans les circuits fumée entraînant l'obstruction des tubes par des dépôts de poussières.

Pour éviter ce dysfonctionnement le fabricant de la chaudière (COMPTE.R) préconise l'installation d'une pompe de recyclage permettant de maintenir la température du circuit retour d'eau au-dessus de 80°C.

L'exploitant de la chaufferie (DALKIA) sous traite l'étude et l'installation du groupe motopompe à la société FRADELEC.

Compétences évaluées	C1-3 Décoder les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage C2-2 Compléter les plans, schémas, plannings et devis C2-7 Configurer les éléments de l'ouvrage C3-2 Argumenter auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue. C5-2 Établir la liste des matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif, appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs C5-3 S'assurer de la disponibilité des matériels, de l'outillage, des appareils de mesurage et de contrôle et des équipements de protection collectifs.
----------------------	--

Documents à consulter DTR 2 à 9

PROBLÉMATIQUE :

Préparer l'opération en vue de l'installation et de la mise en service du groupe motopompe.

- Choix du départ moteur et du câble de la sonde.
- Raccordement électrique du variateur, du moteur et de la sonde
- Réglage et paramétrage du variateur.

Etape 1 : choix du départ moteur et du câble de la sonde.

A1.1	NT	C1.3
	0	

A1.1 **Identifier** les tensions du réseau d'alimentation et du circuit de commande

Réseau d'alimentation	3 X 400V
Circuit de commande	230V

La valeur des tensions est correctement identifiée.	1	
	2	
	3	

A1.2 **Lister** les références des constituants préconisés pour l'alimentation du groupe motopompe.

A1.2	NT	C5.2
	0	

	Référence
Variateur	ATV212 HU15N4
Disjoncteur	GV2L08
Contacteur	LC1 D09P7

Les références sont justes et conformes aux préconisations.	1	
	2	
	3	

A1.3 **Identifier** le(s) matériel(s) manquant (s) dans le stock pour l'alimentation du groupe motopompe.

A1.3	NT	C5.3
	0	
	1	
	2	
	3	

Le contacteur car la tension de sa bobine (P7) est de 230V.

Le matériel manquant est correctement identifié.

A1.4 **Compléter** en totalité le bon d'approvisionnement pour commander le(s) matériel(s) manquant(s).

FRADELEC		Demande : <input checked="" type="checkbox"/> D'approvisionnement <input type="checkbox"/> De prix	N° AFFAIRE COMPTE.R C0-15806
Quantité	Désignation / caractéristiques	Référence	Marque du produit
1	Contacteur avec une bobine en 230V	LC1 D09P7	Schneider

A1.4 NT C5.2

La référence du matériel manquant est complétée avec justesse.

A1.4 NT C5.2

Les éléments complémentaires (quantité, n° d'affaire, ...) sont complétés en totalité et sans erreur.

A1.5 **Préciser** le nombre de paires de conducteurs nécessaire pour raccorder la sonde de température :

1 paire pour alimenter les bornes G1 et I1 de la sonde.

A1.5 NT C1.3

Le nombre de paire est identifié sans erreur.

A1.6 **Choisir** dans le stock la référence du câble disponible permettant le raccordement de la sonde (déjà installée) :

Besoin d'une longueur de câble 15m en SYT1 blindé non armé 1P 9/10.

Longueur disponible avec 1 paire : 10m.

On prend dans le stock le câble de 20m : **SYT1 2P 9/10** (la 2^{ème} paire sera non utilisée).

A1.6 NT C5.2

La référence choisie prend en compte les contraintes d'installation (longueur et nombre de paires).

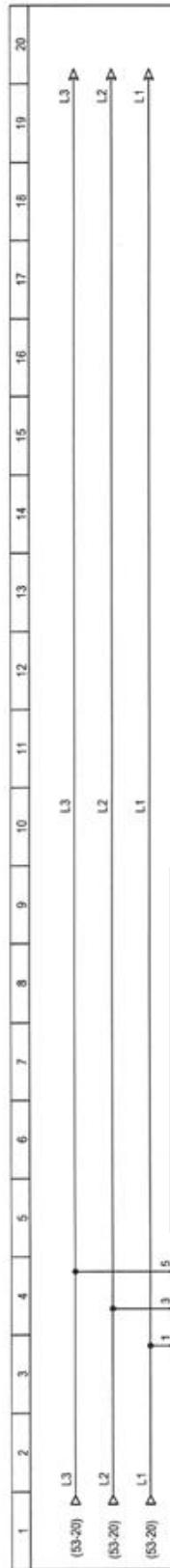
Etape 2 : raccordement électrique du variateur, du moteur et de la sonde

Les schémas électriques du fabricant de la chaudière (COMPTE.R) seront mis à jour par l'entreprise FRADELEC. Pour cela, il faut répondre aux attentes suivantes :

- mise en service du variateur (KM30) par commutateur (S1) à 2 positions après mise en marche ;
- commande de mise en marche avant de la motopompe en logique positive ;
- sonde de température analogique sur la voie VIA ;
- contacteur auxiliaire KA 200 indique un défaut variateur ;
- contacteur auxiliaire KA 201 indique la vitesse atteinte ;
- les deux contacteurs auxiliaires (KA 200 et KA 201) doivent être alimentés en amont du relais marche/arrêt (voir DTR4 et DTR5).

A2.1 **Compléter** le schéma de puissance page DS5 (variateur pompe recyclage)

A2.2 **Compléter** le schéma de commande page DS6 (commande pompe recyclage)



Le schéma traduit avec exactitude le fonctionnement attendu dans le cahier des charges.

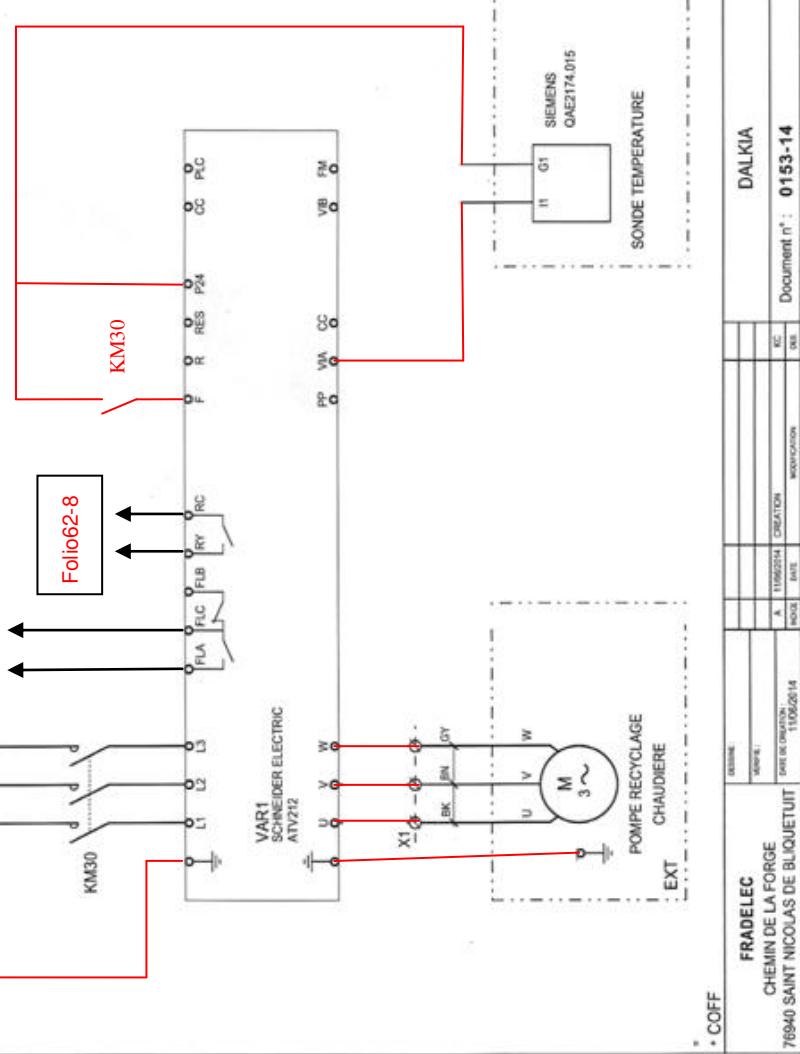
A2.1	NT	C2.2
	0	
	1	
	2	
	3	

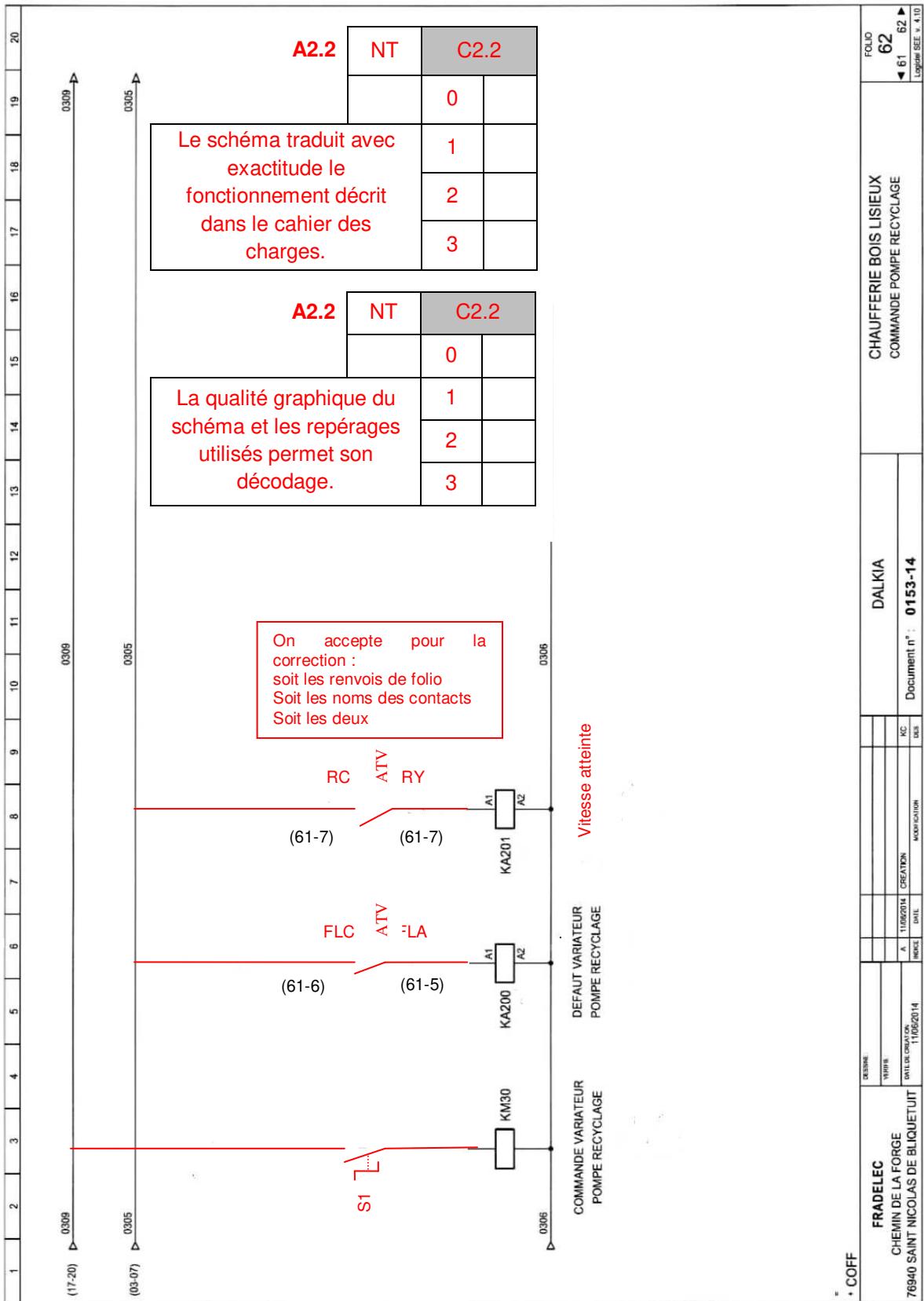
La qualité graphique du schéma et les repérages utilisés permet son décodage.

A2.1	NT	C2.2
	0	
	1	
	2	
	3	

Les renvois de folio sont présents et renseignés avec justesse.

A2.1	NT	C2.2
	0	
	1	
	2	
	3	





Etape 3 : réglage et paramétrage du variateur

A3.1 Indiquer la fonction de chaque switch du variateur.

SW100	Entrée analogique configurable en tension ou courant (Bornes VIA)
SW101	Sortie analogique configurable en tension ou courant (Bornes FM)
SW102	Entrées logiques configurables (Bornes F, R, RES)

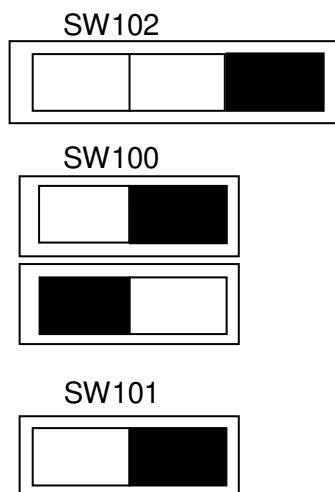
A3.1	NT	C1.3
	0	
Les fonctions sont identifiées conformément à la notice du variateur.	1	
	2	
	3	

A3.2 Identifier les paramètres à régler. Justifier.

SW100 : on a besoin d'une entrée analogique en courant (Sonde en 4mA – 20mA)

SW102 : entrée logique configurée en logique positive.

A3.3 Configurer le variateur de vitesse en positionnant tous les switches avant de mettre en service le groupe motopompe. (Noircir la case correspondant à la position de chacun)



A3.2	NT	C2.7
	0	
Les paramètres sont identifiés avec justesse et leur choix justifié clairement.	1	
	2	
	3	

A3.4 Déterminer les valeurs de réglage des deux paramètres **UL** et **Thr** pour garantir un débit maximum de la motopompe. Justifier les réponses.

Code	Réglage utilisateur	Justification
UL	33.9Hz ou 32.3Hz	On accepte deux solutions selon la vitesse (nominale ou synchronisme) : Moteur 1430tr pour 50Hz Pompe 970tr pour 33.9 Ou bien Moteur 1500tr pour 50Hz Pompe 970tr pour 32.3Hz
Thr	3.84A	Moteur 6.65A/3.84A Couplage étoile donc $In = 3.84 A$

A3.4	NT	C2.7
	0	
Les valeurs de réglages sont exprimées avec justesse.	1	
	2	
	3	

A3.4	NT	C3.2
	0	
Les valeurs de réglages sont justifiées du point de vue technique.	1	
	2	
	3	

Partie B : Centre aquatique « Le Nautilus »

MISE EN SITUATION :

L'eau des bassins doit être filtrée en permanence pour enlever les impuretés. Le centre aquatique, avec ses 3 bassins, utilise 6 filtres à sable. Les premières modifications concernent le bassin Balnéo en inox.

Afin d'économiser l'eau nécessaire au nettoyage du filtre du bassin (consommation de 10 à 12 m³ par nettoyage), il est envisagé d'installer un manomètre à contact d'aiguille sur la canalisation d'eau à filtrer.

Quand un filtre est encrassé la pression atteint 1,8 bars (1,2 bars en cycle normal). Le manomètre permettra d'allumer un voyant « Alarme » sur le tableau électrique, le technicien pourra alors procéder au nettoyage du filtre au meilleur moment.

Compétences évaluées

- C1-3 **Décoder** les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage
- C2-1 **Traduire** en solutions techniques les besoins du client
- C2-2 **Compléter** les plans, schémas, plannings et devis
- C2-7 **Configurer** les éléments de l'ouvrage
- C3-1 **Argumenter** les solutions retenues relatives aux plans, schémas, plannings, devis, liste des matériels, outillages et consignes de sécurités en vue de la constitution du dossier de réalisation
- C3-2 **Argumenter** auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue
- C5-1 **Proposer** un matériel remplissant les mêmes fonctions qu'un appareil à remplacer.
- C5-2 **Établir** la liste des matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif, appareils de mesure et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs

Documents à consulter DTR 10 à 25

Préparer l'opération consistant à l'installation du manomètre

PROBLÉMATIQUE :

- **Choisir** le manomètre à contact d'aiguille standard adapté, **réaliser** le schéma de raccordement et **effectuer le réglage** de l'aiguille.

B1.1 **Déterminer** une référence adaptée pour le manomètre à contact d'aiguille électromécanique standard sachant que le diamètre de la canalisation d'eau à filtrer est de 100mm.

404020 407 02 3 00 0 à 2,5 bars

B1.1	NT	C3.1
	0	
	1	
	2	
	3	

La référence fournie est adaptée à l'utilisation du manomètre.

Justifier chacun des choix :

- 1 : Manomètre à contact sous boîtier en tôle d'acier
- 1 : Ø canalisation 100mm
- 3 : 1 contact à fermeture à pression croissante (1NO minimum)
- 4 : Contact d'aiguille électromécanique avec contact à fermeture unipolaire
- 5 : Sans option (standard)
- 6 : Etendue de mesure (-1 à 2,5 minimum)

B1.1	NT	C5.2
	0	
	1	
	2	
	3	

Les critères de choix sont correctement justifiés.

B1.2 Choisir la référence du manomètre dans le devis du fournisseur qui propose des modèles équivalents (voir commentaires sur le devis).

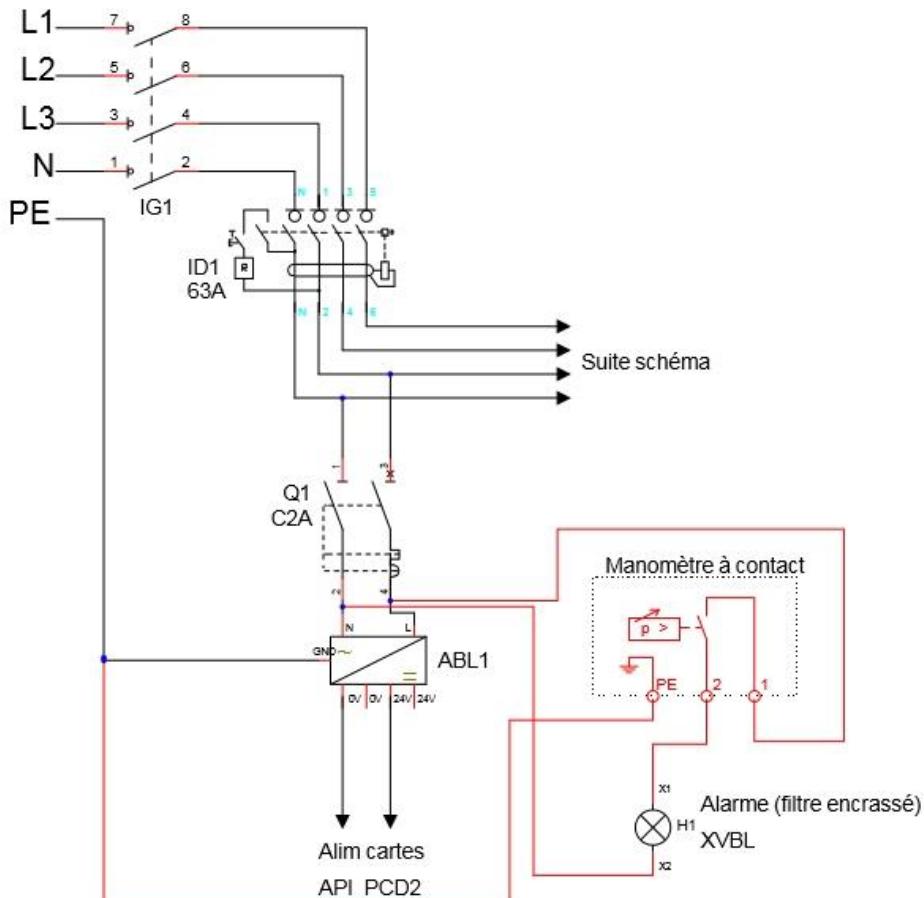
 <p>S.C SAS CEF YESSS ELECTRIQUE LISIEUX Z.I. Est Rue de la Mutualité 14100 Hermival les Vaux Tel Nr 02 31 61 01 01 Fax Nr 02 31 61 18 18 Email lisieux@yesss-fr.com</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="5">Devis</th> <th style="text-align: right;">Devis Web</th> <th style="text-align: right;">4457355</th> </tr> <tr> <th>AGENCE</th> <th>Client</th> <th>Date</th> <th>Saisie par</th> <th>N° devis</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>252</td> <td>25223003</td> <td>08/12/15</td> <td>Jérémie LANGLOIS</td> <td>LIS/925408</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">N° commande MANOMETRE</td> <td colspan="4">Valide jusqu'au 07/01/16 Rep : Geoffrey PACARY</td> </tr> </tbody> </table>	Devis					Devis Web	4457355	AGENCE	Client	Date	Saisie par	N° devis			252	25223003	08/12/15	Jérémie LANGLOIS	LIS/925408			N° commande MANOMETRE			Valide jusqu'au 07/01/16 Rep : Geoffrey PACARY				<p>Livraison / commentaires</p> <p>Equivalent JUMO manic S1 : contact électromécanique NO S2 : contact électromécanique NC M3 : contact avec renforcement magnétique NO/NC</p> <p>Centre aquatique LE NAUTILE Services Techniques 14 100 LISIEUX</p> <p style="text-align: right;">A Relancer</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Qté</th> <th>Article</th> <th>Catalogue</th> <th>Désignation</th> <th>Prix Brut</th> <th>UVte</th> <th>Remises(%)</th> <th>Prix net</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>LIS/02511</td> <td>RCH100-3+S1</td> <td>MANOMETRE A CONTACT</td> <td>382.00</td> <td>1</td> <td></td> <td>382.00</td> <td>382.00</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>LIS/02512</td> <td>RCH100-3+S2</td> <td>MANOMETRE A CONTACT</td> <td>382.00</td> <td>1</td> <td></td> <td>382.00</td> <td>382.00</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>LIS/02514</td> <td>RCH100-3+M3</td> <td>MANOMETRE A CONTACT</td> <td>705.00</td> <td>1</td> <td></td> <td>705.00</td> <td>705.00</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>LIS/02513</td> <td>RCH160-3+S1</td> <td>MANOMETRE A CONTACT</td> <td>445.00</td> <td>1</td> <td></td> <td>445.00</td> <td>445.00</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td></td> <td></td> <td>delai 4semaine</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Qté	Article	Catalogue	Désignation	Prix Brut	UVte	Remises(%)	Prix net	Montant	1	LIS/02511	RCH100-3+S1	MANOMETRE A CONTACT	382.00	1		382.00	382.00	1	LIS/02512	RCH100-3+S2	MANOMETRE A CONTACT	382.00	1		382.00	382.00	1	LIS/02514	RCH100-3+M3	MANOMETRE A CONTACT	705.00	1		705.00	705.00	1	LIS/02513	RCH160-3+S1	MANOMETRE A CONTACT	445.00	1		445.00	445.00	0			delai 4semaine					
Devis					Devis Web	4457355																																																																													
AGENCE	Client	Date	Saisie par	N° devis																																																																															
252	25223003	08/12/15	Jérémie LANGLOIS	LIS/925408																																																																															
N° commande MANOMETRE			Valide jusqu'au 07/01/16 Rep : Geoffrey PACARY																																																																																
Qté	Article	Catalogue	Désignation	Prix Brut	UVte	Remises(%)	Prix net	Montant																																																																											
1	LIS/02511	RCH100-3+S1	MANOMETRE A CONTACT	382.00	1		382.00	382.00																																																																											
1	LIS/02512	RCH100-3+S2	MANOMETRE A CONTACT	382.00	1		382.00	382.00																																																																											
1	LIS/02514	RCH100-3+M3	MANOMETRE A CONTACT	705.00	1		705.00	705.00																																																																											
1	LIS/02513	RCH160-3+S1	MANOMETRE A CONTACT	445.00	1		445.00	445.00																																																																											
0			delai 4semaine																																																																																
<p>Justifier la réponse :</p> <p>Le modèle RCH100-3+S1 convient car il est adapté pour une canalisation de 100mm et son contact est de type NO.</p>																																																																																			

B1.2	NT	C5.1	
		0	
		1	
		2	
		3	
<p>La référence du manomètre équivalent est déterminée avec justesse.</p>			

B1.2	NT	C3.1	
		0	
		1	
		2	
		3	
<p>Les justifications sont justes et argumentées d'un point de vue technique.</p>			

B1.3 Compléter le schéma de raccordement du manomètre et de la balise de signalisation (en aval de Q1) :

Réseau 3x400V~ + N



B1.3	NT	C2.2
	0	

Le schéma traduit avec exactitude le fonctionnement attendu dans le cahier des charges.

B1.3	NT	C2.2
	0	

La qualité graphique du schéma permet son décodage.

B1.4 Justifier l'utilisation de Q1 pour protéger le circuit alarme (type, calibre).

L'alimentation type ABL1 consomme 1A sous 240VAC.

La balise rouge de type XVBL consomme moins de 280mA sous 230VAC.

Le disjoncteur Q1 de calibre 2A convient pour protéger l'ensemble, l'intensité globale n'atteint pas 2A. La courbe C est justifiée pour un usage général.

B1.4	NT	C3.1
	0	

Les justifications démontrent l'opportunité d'utiliser Q1 pour protéger le circuit Alarme.

B1.4	NT	C3.1
	0	
1		
2		
3		

B1.5 **Indiquer** par un trait de couleur BLEUE la position de la consigne sur l'écran du manomètre et par un trait VERT l'aiguille en position normale.



B1.5	NT	C2.7
	0	
	1	
	2	
	3	

Le positionnement des aiguilles est conforme aux attentes.

MISE EN SITUATION :

Le responsable du service technique prévoit à court terme de remplacer les vannes papillon manuelles par des vannes motorisées électriques afin d'automatiser totalement le cycle de nettoyage de filtre, pour le réaliser la nuit.

Cela permettra d'optimiser au mieux la consommation d'eau et évitera des désagréments aux baigneurs (circulation d'eau plus froide quand le nettoyage de filtre se fait).

Proposer une solution technique d'amélioration pour le nettoyage des filtres.

PROBLÉMATIQUE :

- **Déterminer** une solution technique permettant une commande automatique des vannes papillon avec :
 - Des servomoteurs de type LEB4
 - L'Automate Programmable Industriel (API) existant sans ajout de cartes supplémentaires

B2.1 **Déterminer** le nombre de vannes papillon à motoriser d'après la procédure de nettoyage du filtre à sable du bassin Balnéo.

Il y aura 6 vannes à motoriser V111 à V116.

B2.1	NT	C1.3
	0	
	1	
	2	
	3	

Le nombre de vannes indiqué est correctement déduit.

B2.2 **Identifier** le type de carte à utiliser :

W400

A200

Justifier le choix :

Les servomoteurs de type LEB4 ne fonctionnent qu'en Tout Ou Rien, il faut donc utiliser les cartes de sortie TOR A200 de l'automate.

B2.2	NT	C1.3
	0	
Le choix du type de carte est juste et l'argumentation technique est complète.	1	
	2	
	3	

B2.3 **Répartir** les repères de vannes pour affecter les servomoteurs aux sorties adaptées :

N° Slot	Type de carte	N° Sortie	Affectation
2	A200	A0 A1 A2 A3	CTA commande grande vitesse CTA commande petite vitesse V111 V112
3	W400	A0 A1 A2 A3	Vanne échangeur bassin Vanne eau chaude CTA balnéo Régulation air neuf Régulation mélange
4	W400	A0 A1 A2 A3	Régulation pompe chlore
6	A200	A0 A1 A2 A3	Alarme bac tampon V113 et V116 V114 V115
7	W400	A0 A1 A2 A3	Régulation air extérieur

B2.3	NT	C2.1
	0	
L'affectation proposée est justifiée au regard des emplacements libres.	1	
	2	
	3	

B2.4 **Justifier** auprès du responsable technique l'affectation proposée et **expliquer** la nécessité de relayer (interfaçage) au moins l'une des sorties :

Il y a 6 vannes à piloter mais seulement 5 sorties API sur les cartes A200 sont disponibles. Les vannes V113 et V116 fonctionnant simultanément à l'ouverture et à la fermeture, on peut les placer sur la même sortie.

Chaque vanne consomme 30W sous 24VDC, donc absorbe un courant $I=P/U=30/24=1,25A$.

Les contacts de sortie TOR de l'API sont limités à 2A, il faudra relayer la sortie A1 car les 2 vannes consomment $1,25 \times 2 = 2,5A$.

B2.4	NT	C3.2
	0	
L'argumentation proposée permet de justifier l'utilisation d'un relais.	1	
	2	
	3	

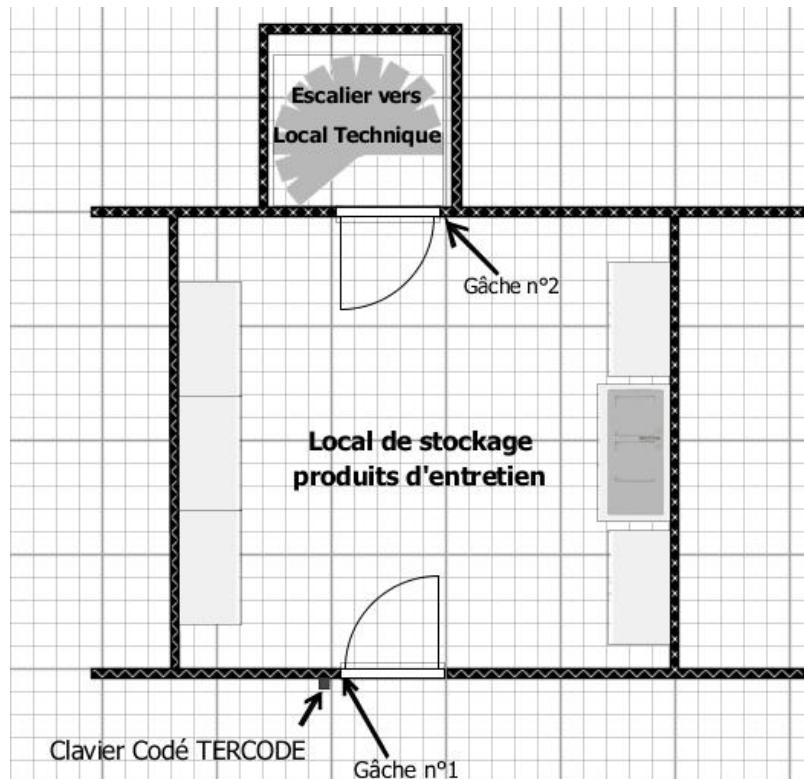
MISE EN SITUATION : Local technique des bassins

Afin de limiter l'accès au local technique (problème de sécurité lié à la présence de chlore) on demande d'installer une seconde gâche électrique temporisée sur la porte dédiée. Il faudra ensuite configurer un clavier codé pour gérer l'accès au local de stockage des produits d'entretien et au local technique.

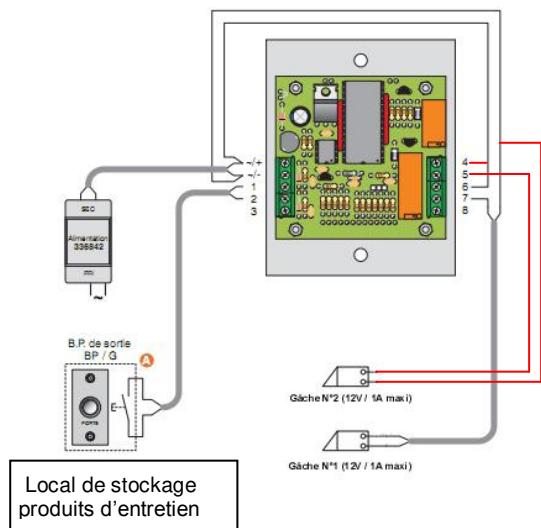
Voici la procédure d'accès à configurer :

- Lorsqu'un agent d'entretien tape son code seule la gâche n°1 est alimentée, l'agent n'a accès qu'au local de stockage des produits d'entretien.
- Lorsqu'un technicien tape son code les deux gâches n°1 et n°2 sont alimentées, il peut accéder au local technique.
- la sortie du local technique se fait par appui sur une barre anti-panique.

Proposer une solution technique permettant d'installer la seconde gâche.



B3.1 Compléter le schéma de raccordement en ajoutant la gâche n°2 (porte du local technique) :



B3.1	NT	C2.2
	0	

Le schéma traduit avec exactitude le fonctionnement attendu de la gâche n°2.

B3.1	NT	C2.2
	0	

La qualité graphique du schéma permet son décodage.

B3.2 Compléter le tableau d'affectation des codes pour le relais 2 :

N° : numéro d'ordre à rentrer avant le code utilisateur
 Code : code utilisateur (code d'ouverture de porte)
 Nom : nom de l'utilisateur

Seuls les techniciens sont affectés sur le relais 2, quelque soit le numéro d'ordre.

RELAIS 1					
N°	Code		NOM		
00	2	1	4	4	5
	Balin	(agent entretien)			
01	0	1	8	3	9
	Filard	(technicien)			
02	3	0	2	4	6
	Lecomte	(agent entretien)			
03	5	1	3	5	7
	Morel	(technicien)			
04	4	2	3	3	2
	Pimont	(agent entretien)			
05	1	2	9	7	1
	Regot	(technicien)			

RELAIS 2					
N°	Code		NOM		
30	0	1	8	3	9
	Filard	(technicien)			
31	5	1	3	5	7
	Morel	(technicien)			
32	1	2	9	7	1
	Regot	(technicien)			
33					
34					
35					

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

B3.2	NT	C2.7
	0	

Le tableau d'affectation est complété pour permettre un fonctionnement conforme à la procédure d'accès.

<tbl_struct

Partie C : Salle multi-activités

MISE EN SITUATION : Dans le contexte actuel de recherche de transition énergétique, appuyé par la réglementation thermique en vigueur (RT2012), la mesure des consommations est obligatoire par usage (chauffage, éclairage,...) dans le secteur Tertiaire.

La ville de Lisieux prend l'initiative d'appliquer cette réglementation après la construction de la salle. Afin de mieux gérer l'énergie électrique dans la salle et ses abords, il est décidé que des mesures de consommation seront réalisées en permanence, en particulier sur l'éclairage de la salle et du parking.

Compétences évaluées

- C1-3 **Décoder** les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage
- C2-2 **Compléter** les plans, schémas, plannings et devis
- C2-7 **Configurer** les éléments de l'ouvrage
- C3-2 **Argumenter** auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue
- C5-2 **Établir** la liste des matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif, appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs

Documents à consulter DTR 26 à 37

PROBLÉMATIQUE

Préparer l'opération de modification de l'installation électrique

- **Choisir, installer et paramétrier** un compteur afin de mesurer l'énergie consommée par l'ensemble des éclairages du site.
- **Choisir et installer** un interrupteur astronomique asservi à un commutateur auto/manu afin de limiter le fonctionnement de l'éclairage du parking.

Etape 1 : choisir le compteur

C1.1 **Préciser** l'intensité maximale du courant relevée dans le circuit d'éclairage sachant que des mesures ponctuelles ont été effectuées au début de la mise en service de la salle :

..... 93 A

C1.1	NT	C1.3
	0	
L'intensité correspond à la valeur maximale mesurée sur le circuit d'éclairage.	1	
	2	
	3	

C1.2 **Déterminer** la valeur retenue (afin de tenir compte des fluctuations possibles de consommation d'énergie et de l'évolution des locaux, la valeur retenue sera 15 % supérieure à celle mesurée).

$$93 + (15 \% \times 93) = 93 + 13.95 = 106.95 \text{ A}$$

C1.2	NT	C1.3
	0	
La valeur retenue est déterminée avec justesse.	1	
	2	
	3	

C1.3 Déterminer la référence du compteur d'énergie permettant de répondre aux besoins du gestionnaire de la salle. Justifier le choix :

La référence est EC370. Justification : triphasé (réseau tri +N), 110 A (mesure avec TI), non communicant (pas de suivi à distance), simple tarif (pas de facturation d'énergie).

C1.3	NT	C5.2
	0	
	1	
	2	
	3	

La réponse est juste.

C1.3	NT	C3.2
	0	
	1	
	2	
	3	

Les justifications sont justes et complètes.

C1.4 Compléter le tableau suivant en prenant comme valeur d'intensité à mesurer 110 A :

Transformateur d'intensité	Justifier chaque réponse
Quantité nécessaire de transformateurs d'intensité : 3	Réseau triphasé non équilibré
Calibres standard primaire / secondaire : 125/5	L'intensité maximale à mesurer est de 110 A.

C1.4	NT	C1.3
	0	
	1	
	2	
	3	

La quantité et les calibres sont justes.

C1.4	NT	C3.2
	0	
	1	
	2	
	3	

Les justifications sont justes et complètes.

C1.5 Déterminer la référence du transformateur sélectionné. Justifier le choix.

Référence : SRA 01255 car ce transformateur convient pour des barres de 30x10 ou 25x20 mm maxi. Dans le TGBT elles font 25x5 mm.

C1.5	NT	C5.2
	0	
	1	
	2	
	3	

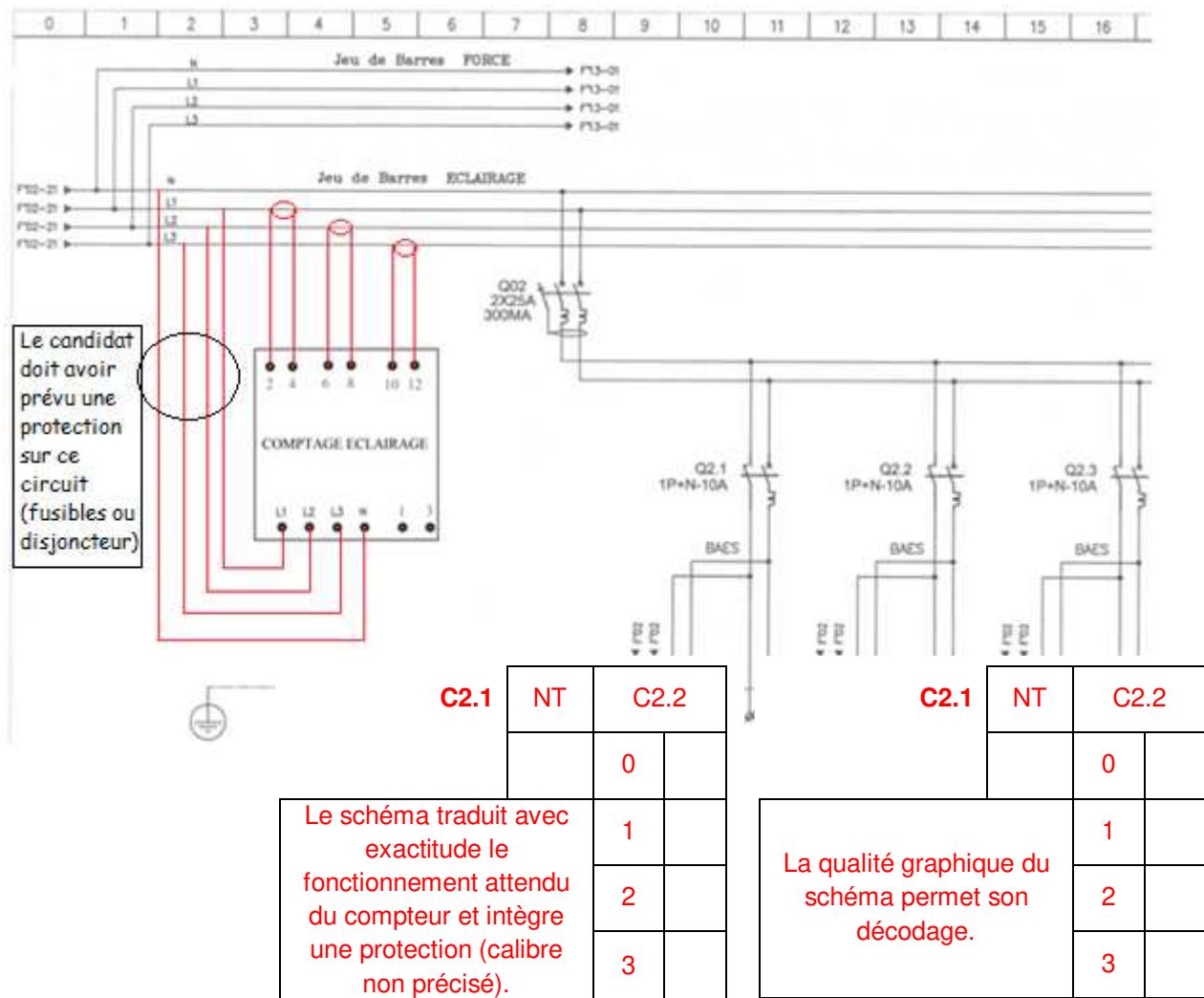
La réponse est juste.

C1.5	NT	C3.2
	0	
	1	
	2	
	3	

Les justifications sont justes et complètes.

Etape 2 : installer le compteur

C2.1 **Représenter** sur l'extrait de folio suivant le raccordement du compteur d'énergie, le(s) transformateur(s) d'intensité, le(s) raccordement(s).



C2.2 **Compléter** le tableau suivant afin de prévoir le matériel de raccordement du circuit comptage sur le jeu de barres. Celui-ci sera réalisé en conducteurs souples de 1 mm^2 .

	Vis	Cosses
Références	0 367 75	RF-M 6/1 (la RF-M6 n'est pas adaptée à la taille de la rondelle contact)

	C2.2	NT	C5.2		
			0		
La référence des vis est juste.			1		
			2		
			3		
			La référence des cosses est juste.		
			1		
			2		
			3		

Etape 3 : paramétrer le compteur

C3.1 **Indiquer** les paramétrages du compteur en complétant le tableau suivant :

Critères de paramétrage	Réglages réalisés
Calibre du TI	125 A
Type de réseau	3L + N
Type d'installation	Non équilibré

C3.1	NT	C2.7
	0	
	1	
	2	
	3	

Les critères de paramétrage et les valeurs de réglage sont identifiés avec justesse.

Commande de l'éclairage du parking par un interrupteur astronomique

MISE EN SITUATION : En attendant de pouvoir exploiter les mesures, la commande de l'éclairage du parking fera l'objet d'une meilleure gestion. Le parking est éclairé par 15 lampadaires équipés de lampes à sodium haute pression de 70 W. Ils sont répartis de manière équilibrée sur les phases. Un interrupteur astronomique permettant une programmation hebdomadaire sera installé.

Son principe de fonctionnement est d'agir directement et automatiquement sur les circuits d'éclairage en fonction des heures de lever et de coucher du soleil, et ce, sans cellule photoélectrique en tenant compte de la situation géographique du lieu de l'installation. Le gardien pourra si besoin forcer le fonctionnement en actionnant un commutateur en marche manuelle.

C4.1 **Indiquer** la quantité de lampadaires installés sur le parking :15

C4.1	NT	C1.3
	0	
	1	
	2	
	3	

C4.2 **Indiquer** le repère de la protection du circuit d'alimentation du parking :Q24...

C4.2	NT	C1.3
	0	
	1	
	2	
	3	

Le repère est juste.

C4.3 **Justifier** l'impossibilité d'utiliser le TR 644 top2 :

Il n'a pas de programmation hebdomadaire

C4.3	NT	C3.2
	0	
	1	
La justification est correcte.	2	
	3	

C4.4 **Choisir** dans le stock la référence de l'interrupteur astronomique. 1 700 100

C4.4	NT	C5.2
	0	
	1	
La référence de l'interrupteur est correcte.	2	
	3	

C4.5 **Déterminer** la référence du ou des contacteur(s). La solution doit prendre en compte le stock disponible (la modification doit être effectuée sans achat de nouveau matériel) et être la moins onéreuse possible. **Justifier** le choix.

La référence : 4 125 35 car la bobine est alimentée en 230 V~, il supporte 25 A par pôle (suffisant pour 5 lampes de 70W par phase), il est tétrapolaire (réseau tri+N), les pôles sont à fermeture (mise en service de l'éclairage).

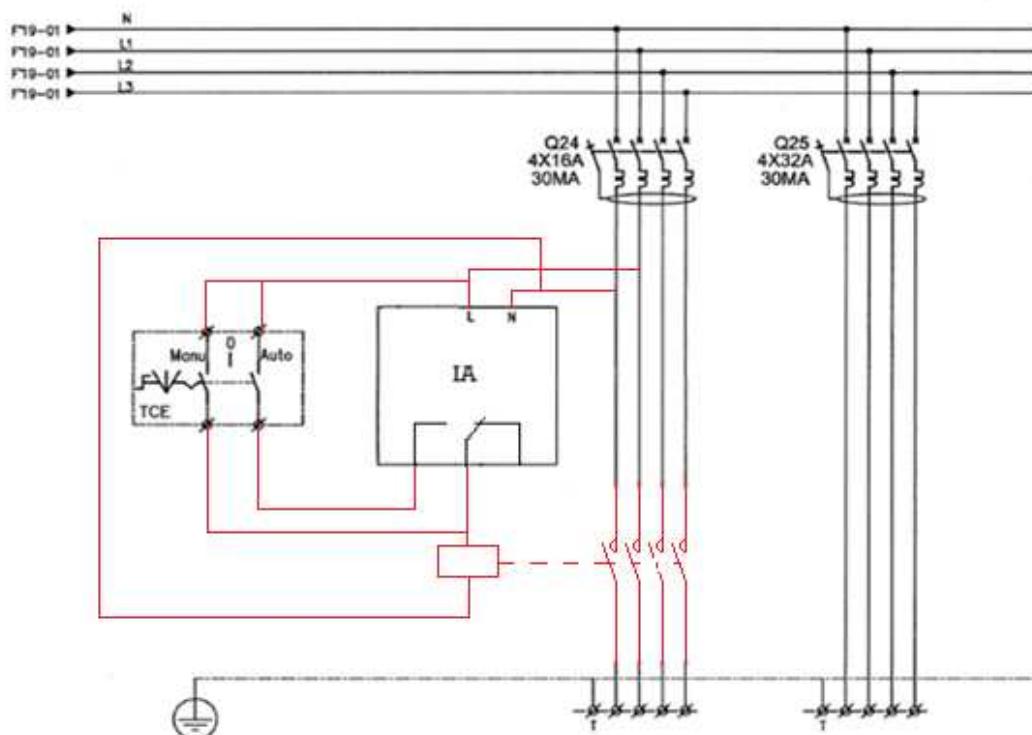
C4.5	NT	C5.2
	0	
	1	
La référence du contacteur est correcte.	2	
	3	

C4.5	NT	C3.2
	0	
	1	
La justification est faite à l'aide des 4 critères donnés en correction.	2	
	3	

C4.6 Compléter le schéma de cette solution en respectant le fonctionnement suivant :

- L'éclairage devra fonctionner en automatique suivant la programmation liée à l'utilisation de la salle.
- Exceptionnellement, le gardien pourra forcer manuellement le fonctionnement de l'éclairage à l'aide du commutateur 2 positions déjà en place sur le folio.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----



REG NEUTRE TT	DESIGNATION	COMMANDE ECLAIRAGE PARKING	ALIMENTATION PARKING	AUMENTATION ENROULEUR ECLAIRAGE RING
	PUISANCE			
TENSION 400V	MATERIEL		DISJONCTEUR 4P DX-H	DISJONCTEUR 4P DX-L
	REFERENCE		LEG007000 LEG007455	LEG007147 LEG007584
	REPERE CABLE		Q24	Q25
ICC (KA) Max TJ: 23Ka	TYPE CABLE		U1000R02V 50610mm ²	U1000R02V 506mm ²
	LONGUEUR (m)			

SALLE OMNISPORTS Parcelle Victorine Magne
14 100 LISIEUX

SCHEMAS TGBT – IMPLANTATION

C4.6 NT C2.2

Le schéma traduit avec exactitude le fonctionnement décrit dans le cahier des charges.

0

1

2

3

C4.6 NT C2.2

0

1

2

3

La qualité graphique du schéma permet son décodage.

Partie D : éclairage du chemin des Buissonnets

MISE EN SITUATION : La municipalité a choisi le modèle de lampadaire (candélabre et son luminaire) pour l'aménagement du chemin des Buissonnets. Sur la première partie du chemin, il est envisagé de conserver le câble souterrain alimentant les lampadaires repères 33.39 à 33.42 (voir DP11). Le reste du chemin est alimenté en aérien et fera l'objet de travaux pour passer en souterrain.

Les points d'éclairage vont être modifiés : nouvelle gamme et nouvelles sources lumineuses. Ces sources devront répondre aux nouvelles exigences énergétiques en ayant une efficacité lumineuse supérieure à 80 lm/W. D'autre part, il faudra choisir les protections de pied de candélabre.

Compétences évaluées

- C1-3 **Décoder** les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage
- C2-1 **Traduire** en solutions techniques les besoins du client
- C3-1 **Argumenter** les solutions retenues relatives aux plans, schémas, plannings, devis, liste des matériels, outillages et consignes de sécurités en vue de la constitution du dossier de réalisation
- C3-2 **Argumenter** auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue
- C5-2 **Établir** la liste des matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif, appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs
- C5-5 **Attribuer** à chaque équipier, en fonction de ses compétences spécifiques et de son titre d'habilitation, les activités professionnelles prévues au planning.

Documents à consulter DTR 38 à 44

PROBLÉMATIQUE

Préparer l'opération de changement de lampadaires.

- **Déterminer** la source lumineuse la plus adaptée.
- **Choisir** la personne qui pourra réaliser la consignation de l'installation et le raccordement des lampadaires.
- **Vérifier** la conformité du câble sur la première partie du chemin et choisir le câble nécessaire pour la suite du chemin.
- **Déterminer** la référence des coffrets de pied de candélabre.

Le lampadaire est composé d'un mât candélabre sur lequel est fixé un luminaire de type Sophia 638. Ce luminaire est équipé d'une seule source lumineuse. Dans le pied du candélabre se loge un coffret contenant un dispositif de protection avec réarmement automatique.

La norme impose un niveau d'éclairement minimum dans la zone en fonction du contexte : vitesse des véhicules ≤ 30 km/h, piétons qui partagent cette voie. L'éclairement minimum dans ces conditions est de 15 lux. Pour garantir ce niveau et compte-tenu des implantations prévues, les calculs fournis par le bureau d'étude ont montré que chaque source devra émettre au minimum 4150 lm.



Le fournisseur propose des sources lumineuses compatibles avec le luminaire choisi par la municipalité (voir DTR38).

Choix de la source lumineuse

D1.1 **Compléter** le tableau suivant en indiquant les technologies, puissances, flux lumineux et efficacités lumineuses des différentes sources lumineuses proposées.

Référence source	Technologie	Puissance	Flux lumineux	Efficacité lumineuse (lm/W)
Master Son T APIA Plus Xtra 50W claire	Sodium haute pression	50 W	4700 lm	94 lm/W
Master cosmowhite CPO-TW Xtra 45W/628 PGZ12	Iodures métalliques	45 W	4300 lm	95,5 lm/W
Opticaled EVO 30	LED	32 W	3660 lm	114,3 lm/W

D1.1	NT	C1.3	D1.1	NT	C1.3
		0			0
Les caractéristiques techniques des sources sont renseignées avec justesse.	1		Les efficacités lumineuses sont déterminées avec justesse.	1	
	2			2	
	3			3	

D1.2 **Rédiger** une note de synthèse à destination des élus indiquant :

- Le choix de la cosmowhite parmi les trois propositions précédentes
- La justification technique et normative du choix.

Services techniques


Objet : éclairage chemin des Buissonnets

M. le Maire, Mesdames, Messieurs les élus,

Informations à retrouver dans l'argumentation **technique** :

- Chaque source doit émettre 4150 lm au minimum (led éliminée)
- Meilleure efficacité lumineuse pour cosmowhite /master son

Informations à retrouver dans l'argumentation **normative** par rapport à la réglementation européenne :

Leurs performances après 12 000 h de fonctionnement sont correctes pour les deux. A noter que l'iodure métallique a une conservation du flux de 89% alors que la sodium n'a que 87 %

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes questions.

D1.2	NT	C3.2
	0	
La note fait apparaître avec justesse les justifications : . techniques . normatives	1	
	2	
	3	

D1.3 **Désigner** la personne habilitée à consigner l'armoire du chemin des Buissonnets et à raccorder les coffrets des candélabres. **Justifier.**

C'est **David** car son habilitation concerne l'éclairage public en BT. Il est **BR** donc il peut consigner pour lui-même et raccorder les coffrets.

D1.3	NT	C5.5
	0	
	1	
	2	
	3	

Le choix de la personne est juste.

D1.3	NT	C3.1
	0	
L'argumentation tient compte de la consignation à effectuer et de l'intervention à réaliser.	1	
	2	
	3	

Les travaux ont commencé, l'installation est consignée, les anciens candélabres sont démontés. Une mesure de résistance d'isolement est réalisée afin de déterminer si le câble souterrain doit être remplacé.

D1.4 **Justifier** la nécessité de faire la mesure de résistance d'isolement :

Cette mesure permet de vérifier si les isolants sont encore en bon état.

D1.4	NT	C3.2
	0	
	1	
L'argumentation technique est juste.	2	
	3	

D1.5 **Justifier** la nécessité du changement de câble après le contrôle d'isolement.

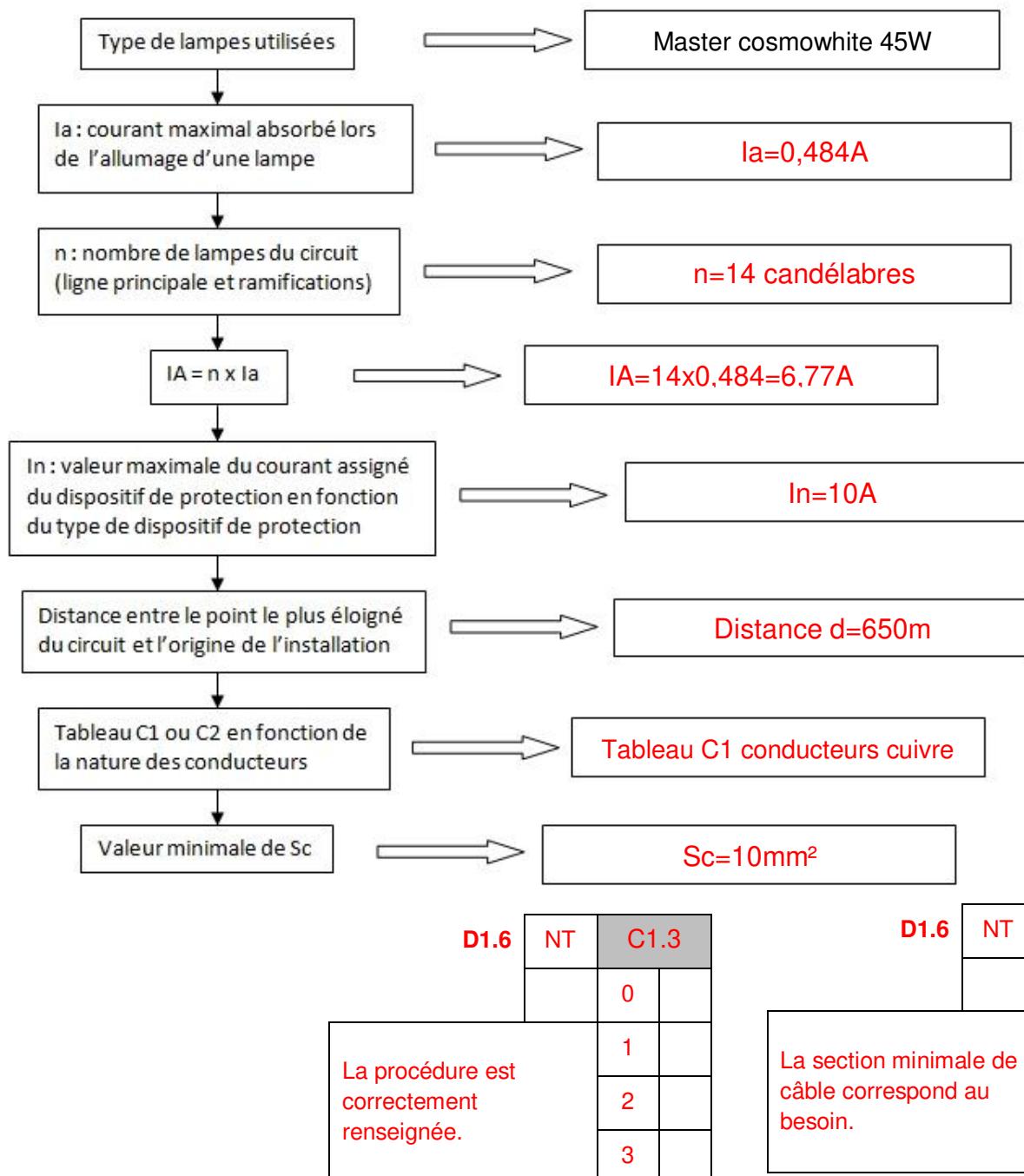
Résultat de la mesure d'isolement : $0.32 \text{ M}\Omega$.

La tension du circuit est inférieure à 500 V (230 V). La valeur mesurée doit être supérieure ou égale à $0.5 \text{ M}\Omega$.

D1.5	NT	C3.2
	0	
	1	
L'argumentation technique est juste et complète.	2	
	3	

Dans le cadre de ce changement de câble, le responsable du projet informe les services techniques qu'il a été décidé de distribuer l'alimentation de l'éclairage public en monophasé depuis l'armoire n°33. L'ensemble du réseau souterrain d'alimentation fera 650m de long et sera en cuivre. Le chemin des Buissonnets sera éclairé par 14 candélabres.

D1.6 Déterminer la section minimale du câble S_c en suivant la procédure page suivante :



D1.7 Choisir la protection adaptée sachant que le pouvoir de coupure est imposé à 10 000A :

Référence	iC60N courbe B bipolaire calibre 10A Ref : A9F76210
-----------	--

D1.7	NT	C5.2
	0	
	1	
	2	
	3	

La référence du disjoncteur est correcte.

Choix de coffrets de candélabre

Les mâts des 14 candélabres du chemin des Buissonnets sont de la marque RAGNI modèle ACROPOLIS. Le luminaire choisi est le modèle SOPHIA.

D1.8 Déterminer le type de protection(s) électrique(s) à installer dans le coffret de candélabre :

Le luminaire est de classe I et le ré enclenchement souhaité est automatique.

Donc une possibilité : 1 coupe circuit + un DDA ré enclenchement automatique.

D1.8	NT	C5.2
	0	
La protection correspond au type de luminaire et au contenu du coffret.	1	
	2	
	3	

D1.9 Choisir le type de coffret de candélabre optimal en tenant compte des caractéristiques du mât. **Justifier le choix.**

Un coffret POLYPAK car :

- Deux protections à installer : 1 DDA + coupe circuit
- Porte du mât : 300x85mm
- Diamètre du mât : 230mm

D1.9	NT	C2.1
	0	
La référence retenue correspond à la solution optimale.	1	
	2	
	3	

D1.9	NT	C3.2
	0	
L'argumentation technique est juste et complète.	1	
	2	
	3	

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.